Appel à candidatures 2025
Bourses doctorales triennales cofinancées

L'Ambassade de France au Liban/Institut français du Liban, a lancé en 2017 le programme Safar d'aide à la mobilité de jeunes chercheurs libanais en formation pour **initier ou renforcer des projets de coopération scientifique de haut niveau entre la France et le Liban** (bourses doctorales cofinancées).

La date limite pour déposer le dossier est le 1er avril 2025, à minuit.

La procédure de sélection sera conduite en partenariat avec les établissements libanais partenaires. L'ensemble des boursiers bénéficiera du statut de *Boursier du Gouvernement Français* pendant ses séjours en France.

Traitement des données
Sauf objection du candidat, l'Ambassade de France se réserve le droit de publier sur son site internet le nom, prénom, établissement d'origine et d'accueil et projet des candidats retenus pour une bourse.

Bourses doctorales (3 ans)

1.1- Bénéficiaires

Ces bourses sont attribuées à des doctorants libanais en cotutelle de thèse (le cas échéant en codirection) à partir de la rentrée 2025. Elles ont pour objectif d'initier un projet de recherche ou de renforcer une collaboration scientifique existante.

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées. Une priorité sera donnée aux sujets d'intérêt majeur pour le Liban et pour les établissements libanais partenaires et impliquant une approche interdisciplinaire. Les projets doivent contribuer au développement de la recherche et du tissu économique et social du Liban ou encore répondre aux défis exacerbés par la crise multidimensionnelle que traverse le Liban depuis 2019.

Une attention particulière sera accordée aux thèses intégrées à un projet de recherche franco-libanais et/ou aux thèses relevant de la poursuite d'un projet du Programme Hubert Curien CEDRE (mobilités post PHC CEDRE).

1.2- Financement

Ces bourses sont cofinancées par l'Ambassade de France et l'établissement libanais partenaire comme suit :

Le financement de l'Ambassade de France couvre le séjour en France durant 3 années universitaires (4 années civiles) en alternance avec le partenaire libanais. La durée totale du séjour en France doit être de 18 mois et **ne peut excéder 6 mois par an**. À titre indicatif : 4 mois en 2025 ; 6 mois en 2026 ; 6 mois en 2027 ; 2 mois en 2028.

Les prestations offertes sont :

- Allocation de 1 770€ par mois versée mensuellement au doctorant pendant son séjour en France ;
- Gratuité du visa ;
- Prise en charge de la couverture sociale en France ;
- Prise en charge d'un billet d'avion aller-retour par séjour entre le Liban et la France par an ;
- Prise en charge du transport en train entre l'aéroport d'arrivée et le lieu de séjour hors Paris lors du premier voyage ;
- Accès prioritaire aux résidences universitaires.

Attention, les frais d'inscription en France ne sont pas couverts par la bourse.

Le financement de l'établissement libanais partenaire est destiné à couvrir les 18 mois de séjour au Liban durant les 3 années universitaires d'inscription réglementaire en thèse, en alternance avec la France.

Pour les prestations offertes par l'établissement libanais partenaire, il revient au candidat de se rapprocher du bureau des relations internationales de l'établissement concerné.

1.3- Critères d'éligibilité

Le(a) candidat(e) à une bourse doctorale doit satisfaire aux critères suivants :

- Être de nationalité libanaise et résider au Liban (les personnes de nationalité franco-libanaise ne sont pas éligibles) ;
- Être titulaire d'un Master d'une université libanaise au plus tard au mois de juillet 2025. Une moyenne minimum ou des critères supplémentaires pourront être exigés par l'établissement partenaire ;
- Être inscrit en première ou deuxième année de cotutelle ou codirection de thèse entre un établissement libanais et un établissement français (la convention de cotutelle ou de codirection est exigée pour valider la bourse et le visa) ;
- Choisir le régime de cotutelle ou codirection de thèse entre 2 établissements libanais et français (**la convention de cotutelle ou de codirection sera exigée pour valider la bourse et le visa**). Pour les cotutelles : courrier des deux directeurs de thèse confirmant les démarches en vue de la signature d'une convention de doctorat en cotutelle de thèse ;
- Avoir les connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

1.4- Critères de sélection

Le(a) candidat(e) à une bourse doctorale sera sélectionné(e) sur les critères suivants :

- Sujet de thèse d'intérêt majeur pour le Liban et pour l' établissement libanais partenaire impliquant une approche interdisciplinaire, et contribuant au développement de la recherche et du tissu économique et social du Liban ou encore répondant aux défis exacerbés par la crise multidimensionnelle que traverse le Liban depuis 2019.

- Thèse intégrée à un projet de recherche franco-libanais existant ou contribuant à l'émergence d'une coopération franco-libanaise ;

- Une attention particulière sera accordée aux thèses correspondant à la poursuite d'un projet du Programme Hubert Curien CEDRE (mobilité post-CEDRE).

La sélection des candidats se fait en accord avec le partenaire libanais.

1.5- Dossier de candidature (à soumettre en français ou en anglais)

Le(a) candidat(e) devra présenter impérativement les pièces suivantes :

- Formulaire rempli par le candidat ;
- Passeport libanais valide ou en cours de renouvellement ;
- Carte d'étudiant scannée ;

- Relevés de notes de la dernière année d'étude certifiés par l'université de rattachement ;
- CV (2 pages maximum) , en anglais ou en français ;
- Description du projet de recherche (2 à 3 pages maximum) précisant le sujet, un bref état des connaissances, les questions abordées, la méthodologie et la répartition entre les deux laboratoires ; en anglais ou en français ;
- Lettre de chaque école doctorale partenaire prouvant l'approbation du dossier du candidat ;
- Lettre de recommandation des deux directeurs de thèse ;
- Courrier des deux directeurs de thèse confirmant les démarches en vue de la signature d'une convention de doctorat en cotutelle ou codirection de thèse ;
- Accord de coopération entre l'établissement libanais partenaire et l'établissement français d'accueil (facultatif).

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT ETRE DEPOSE ET FINALISE SUR LA PLATEFORME : https://institut-francais-du-liban.wiin.io/fr/applications/bourses-safar-2025-appel-a-candidatures VEILLEZ IMPERATIVEMENT A DEPOSER VOTRE DOSSIER EN PARALLELE AUPRES DE VOTRE UNIVERSITE D'ORIGINE (service des relations internationales ou de la recherche)

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. La date limite pour déposer le dossier est le **1er avril 2025, à minuit, heure du Liban.**

Attention : Merci de bien vouloir vérifier avec le bureau compétent (service des relations internationales ou de la recherche) les conditions spécifiques à votre établissement.

1.6- Procédure

- Soumission de la candidature à l'Ambassade de France au Liban sur la plateforme wiinio **et** à l'établissement libanais partenaire avant le 1er avril 2025 ;
- Évaluation de la qualité scientifique des dossiers par des experts français, identifiés en fonction de leur domaine de spécialité ;
- Réunion de la commission de pré-sélection pour étudier les avis d'évaluation scientifique (commission mixte composée par un représentant de l'Ambassade de France et 2 représentants de la communauté scientifique française) ;
- Audition éventuelle du candidat par la commission de pré-sélection ;
- Sélection finale des lauréats conjointe par l'établissement partenaire libanais et l'Ambassade de France ;
- Les étudiants sélectionnés seront informés par courriel conjoint de l'Ambassade de France et de l'établissement libanais partenaire. L'absence de contact dans ce délai signifie que le candidat n'est pas retenu. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ;
- L'Ambassade de France transmettra aux étudiants sélectionnés le formulaire Campus France à compléter ;
- Les dossiers de bourse devront être transmis à l'Agence Campus France Paris deux mois au plus tard avant la mise en place de la bourse (au plus tard début juillet 2025 pour les étudiants démarrant leur thèse en septembre 2025).

La mise en place de la bourse est conditionnée par l'attestation de réussite au diplôme de Master, la signature de la convention de cotutelle ou codirection et par l'accord du consulat pour la délivrance du visa.